

Parution : Octobre 2012



## Bulletin de Saint-Adrien-d'Irlande

*Saint-Adrien-d'Irlande vous informe*

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30  
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)*

## **RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2012**

### **AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES**

Le conseil approuve le paiement des dépenses selon le journal des achats pour la période 9 totalisant 45 963.29\$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 36 à 39 totalisant 6 145.10\$.

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 342 CONCERNANT LA PRÉVENTION DES INCENDIES : MESURES SPÉCIFIQUES POUR LES BÂTIMENTS À RISQUES MOYENS\*, ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS**

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 343 CONCERNANT LA PRÉVENTION DES INCENDIES : MESURES DE PRÉVENTION GÉNÉRALES ET MESURES SPÉCIFIQUES POUR LES BÂTIMENTS À RISQUES FAIBLES ET MOYENS RÉSIDENTIELS**

Le conseil municipal adopte ces règlements suite à l'entrée en vigueur du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

### **AVIS DE MOTION**

Un avis de motion a été donné par monsieur Marcel Guay qu'à une prochaine séance du conseil qu'il proposera un règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

### **PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 344 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX.**

Les municipalités doivent adopter leur code d'éthique et de déontologie des employés municipaux au plus tard le 2 décembre 2012.

### **AVIS DE MOTION**

Madame Solanges Thibault donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, elle proposera un règlement relatif aux pouvoirs et obligations additionnels à la directrice générale.

### **FORMATION-CONFÉRENCES WEB- LES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES DE NOUVELLE GÉNÉRATION DANS LA MOUVANCE DE LA GESTION CONTRACTUELLE**

Les membres du conseil autorisent la directrice générale à assister à la conférence web sur le sujet ci-haut mentionné, formation de l'ADMQ, directement de son poste de travail. Les frais de cette conférence sont défrayés par la municipalité au coût de 130\$ plus taxes.

### **VERSEMENT À UN TIERS DE LA TAXE SUR LES SERVICES TÉLÉPHONIQUES**

La municipalité demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser dès que possible à CAUCA ( Centrale d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches) toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la Loi sur la fiscalité municipale qui lui sont dues. Le service 9-1-1 de la Ville de Thetford sera transféré à CAUCA prochainement.

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30  
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)*

## **ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER**

Le contrat d'entretien des chemins d'hiver pour les saisons 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 a été donné à Germain Daigle Excavation au coût de 428 247.81\$ taxes incluses.

## **DÉNEIGEMENT ET SABLAGE DU STATIONNEMENT MUNICIPAL (Édifice-chalet-station de pompage)**

Le contrat a été accordé à Monsieur Étienne Turcotte pour les saisons 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 pour un montant total par année de 1800\$ et de 5400\$ pour les 3 ans.

## **DEMANDE AU FONDS POUR L'ACCESSIBILITÉ**

La municipalité accepte de procéder à la présentation d'une demande financière à Ressources humaines et Développement des compétences Canada au programme Fonds pour l'accessibilité pour le projet d'accessibilité des infrastructures communautaires. C'est pour l'aménagement d'une rampe pour personne à mobilité réduite au chalet des sports et une chaise-escalier pour l'édifice municipal.

## **DEMANDE AU FONDS DE L'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE**

La municipalité présente une demande d'aide financière à Développement économique Canada au programme Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire pour le projet d'amélioration de l'édifice municipal et communautaire en vue de renouveler le système de chauffage et refaire la toiture.

## **PACTE RURAL-PROJET CROIX LUMINEUSE**

Le Pacte rural accepte le Projet de la restauration de la croix et l'ajout d'éclairage pour la grotte de Saint-Adrien-d'Irlande. Le protocole d'entente sera signé par Madame Doris Roberge.

## **LETTRE D'INTENTION-MUTUELLE CSST**

Une lettre d'intention (qui est sans engagement) a été signée à la Mutuelle CSST afin de prolonger le délai qui est fixé au 1<sup>er</sup> octobre, afin de discuter de la mutuelle avec le conseil municipal.

Si le projet d'adhérer à la Mutuelle FQM (2013) est rejeté par le conseil municipal, la lettre d'intention s'annule automatiquement.

Si le projet est approuvé par le conseil municipal, la municipalité devra passer une résolution pour confirmer son adhésion pour 2013.

## **DEMANDE À LA CPTAQ-MONSIER ANDRÉ ROUSSEAU**

La municipalité appuie la demande de Monsieur André Rousseau pour la construction d'une résidence pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture sur le lot P-520, rang9, Canton d'Irlande.

## **PLAN DE PROTECTION PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE**

Les membres de ce conseil acceptent d'adhérer au Plan de protection offert par la firme Philippe Gosselin & Ass. Ltée au montant de 194.95\$ plus taxes pour la saison 2012-2013.

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30  
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)*



**\*\* INVITATION À TOUS LES CITOYENS\*\*\*\*\***

**RENCONTRE PRÉVUE \*\*ÉOLIENNES\*\* \*\*RDDA \*\*\*\***

**\* LUNDI 15 OCTOBRE 2012\***

**À 19 HEURES 30 -ÉDIFICE MUNICIPAL**

**BIENVENUE À TOUS!**

\*\*\*\*\*

**ANNONCE- À VENDRE**

**Lot de chaises empilables à 5.00\$ chacune**

**Lots de tables vernies empilables 30 pouces carrés à 10\$ chacune**

**Information : 418-423-4537**

\*\*\*\*\*

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30  
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)*



## **POSSIBILITÉ DE COURS**

### *LANGAGE DES SIGNES POUR BÉBÉS*

Découvrez le monde merveilleux de bébé

Des recherches scientifiques ont prouvé qu'utiliser le langage des signes pour bébés :

- ❖ Réduit la frustration, les pleurs et les crises
- ❖ Permet aux bébés de partager leur vision des choses
- ❖ Renforce le lien parent/enfant
- ❖ Stimule l'apprentissage du langage verbal

Le principe est d'enseigner un outil simple et facile (signes) à votre bébé, qui lui permettra de communiquer ses besoins, pensées et sentiments dès l'âge moyen de 10 mois, bien avant qu'il puisse le faire avec des mots.

Signes & merveilles est la compagnie québécoise qui combine des instructrices d'expérience, des produits innovateurs et en français ainsi que des ateliers dynamiques.

- Ateliers pour parents (2 heures)
- Ateliers pour éducateurs (3 heures)

**Pour plus d'informations, contactez :**  
**Jessika Lacombe, instructrice certifiée**  
**Téléphone : 418-338-6395**  
**Courriel : [jessika@notrebebe.ca](mailto:jessika@notrebebe.ca)**

**Inscription de 5 personnes au coût : 25\$ / personne pour la formation  
25\$ pour le livre**

**Prochains ateliers : 12-20-28 octobre  
2-4-17 novembre  
Autres dates disponibles sur appel**

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30  
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)*



**CHALET DES SPORTS**

**COURS DE PEINTURE À L'HUILE**

**DÉBUTANTS, INTERMÉDIAIRES, AVANCÉS**

**15 INSCRIPTIONS**

**1 COURS PAR SEMAINE LE SOIR**

**2 À 3 HEURES PAR COURS SOIT DE 19 HEURES À 22 HEURES**

**10\$ DU COURS**

**PAYABLE À CHAQUE COURS**

**LUNDI SOIR OU MARDI SOIR À DÉTERMINER**

**INSCRIVEZ-VOUS - PLACES DISPONIBLES**

**418-335-2585**

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30  
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)*

## **PERMIS**

**Abattage d'arbres : 125\$**

**Accès à la voir publique : 10\$**

**Construction: 40\$**

**Feu : gratuit du 1<sup>er</sup> avril au 15 novembre**

**Installations septiques : 100\$**

**Piscine : 15\$**

**Puits : 25\$**

**Rénovation: 20\$**

\*\*\*\*\*

**Marc Laflamme, inspecteur en bâtiment et voirie**

Téléphone : 418-332-0170

Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)

Permis en ligne sur notre site internet sous l'onglet « Services en ligne »

**Jean-Guy Pageau, inspecteur en environnement**

Sur demande, bureau municipal

### **5.5.4 Zonage**

#### **Dispositions spécifiques aux garages et abris temporaires**

Du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante, un garage ou un abri d'auto temporaire est permis dans toute la profondeur de la marge de recul avant et dans toute la profondeur de la marge de recul latérale.

\*\*\*\*\*

## **RAPPEL- PLAINTES**

Selon le règlement no 311, Article 4 : **Pour toutes catégories de plaintes**, elles sont faites **par écrit, déposées au bureau de la directrice générale ou transmises par télécopieur ,ou par le courrier**. Elles devront **être signées par le plaignant**.

**Si aucune signature n'est apposée par le plaignant**, la plainte est considérée comme **non fondée et non traitée**.

Vous pouvez consulter ce règlement ainsi que plusieurs autres sur notre site internet :

[www.stadriendirlande.ca](http://www.stadriendirlande.ca).

\*\*\*\*\*

### **Exception à la règle générale**

Malgré la règle générale décrite ci-dessus, les garages et abris d'auto temporaires sont prohibés dans les marges de recul avant pour tout terrain d'angle situé à une intersection de rues, routes ou chemins

#### **5.5.4.1 Zonage**

##### **Responsabilité de la Corporation**

Lors de l'exécution des travaux d'entretien, la Corporation (Municipalité) n'est jamais responsable des bris ou dommages par ses équipements à un garage ou à un abri d'auto temporaire empiétant sur la marge de recul.

## **LOCATION DE SALLES**

Vous cherchez une salle pour un événement spécial. Nos salles vous offrent une solution parfaite et à un prix abordable. La grande salle de l'édifice municipal se loue 100\$ et la petite salle 75\$. La salle du chalet des sports nouvellement construite se loue 100\$ et vous pouvez avoir le loisir de jouer au billard pour la modique somme de .25 cents \$ la partie.

Information et réservation : 418-335-2585 bureau municipal

\*\*\*\*\*

### **Bureau municipal**

Du lundi au jeudi

De 9h à 12h

13h à 16h30

152, rue Municipale

Saint-Adrien-d'Irlande (Québec)

G0N 1M0

Téléphone : 418-335-2585

Télécopie : 418-335-4040

Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)

Site internet :

[www.stadriendirlande.ca](http://www.stadriendirlande.ca)

**Ghislaine Leblanc, secrétaire-trésorière/directrice générale**

### **Séances du conseil 2012**

**5 novembre 2012**

**3 décembre 2012**

**Action de grâces**, bureau fermé,  
lundi 8 octobre 2012

**Bureau municipal fermé les 18 et 19 octobre prochain pour le Colloque annuel de la directrice générale.**

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30  
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)*

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30*  
*Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriens.ca](mailto:dg@stadriens.ca)*